



## CHSCT/SS DIRAG du 28 novembre 2013

### **1. Le radiosondage automatisé au Raizet.**

Présentation et explication par OBS/D.

Système compatible par hydrogène (avec auto-production) ou hélium.

Calendrier : les travaux d'infrastructures devront être terminés pour juillet 2014. La phase opérationnelle débuterait fin 2014/ début 2015.

Cette situation entraînera la **suppression du poste aéro de jour du CPP Guadeloupe** à partir de cette date.

Question : « Le lâché est-il entièrement automatisé ? C'est-à-dire qui donne le top départ ? »

Actuellement c'est la tour de contrôle qui donne le feu vert en fonction du trafic sur la plateforme. D'après DIRAG/D : « La situation est la même en Guyane comme en Guadeloupe. L'aviation civile est prévenue ».

### **2. Ergonomie du poste prévision au CPP Guadeloupe.**

Si le projet de financement a été refusé en 2013, SRGD/D doit renouveler la demande le plus tôt possible en 2014.

Rappelons que cela fait maintenant 3 ans que nous demandons simplement l'application des préconisations de l'étude ergonomique réalisée au CPP Guadeloupe. Ce report *ad vitam aeternam* en dit long sur les moyens actuels et la volonté de les mettre en œuvre...

### **3. Formation du personnel CHSCT.**

Après réclamation des syndicats (voir précédents compte-rendus), la direction a programmé un stage en mars 2014. Il s'effectuera sur les 3 sites DIRAG par un formateur de Météo-France. Ce dernier est plus apte à cerner les spécificités de l'établissement.

Y participeront tous les suppléants qui n'ont pu être formés en 2013 mais sûrement aussi les titulaires dont le stage de 2013 n'avait guère été satisfaisant.

### **4. Présentation du DATI par l'assistant de prévention.**

Dispositif destiné aux personnels travaillant en solo sur un site fixe (exploitation de nuit) ou en déplacement à l'extérieur (maintenance). L'appareil dispose d'un système GPS.

Ce système, en cas d'immobilité prolongée de la personne déclenche une alerte téléphonique.

Problème : aucune entreprise contactée, aux Antilles, ne dispose d'un central pour répondre à une alerte.

Seul le personnel de Météo-France en interne pourrait y répondre.

Le SRGD est désigné pour l'expérimentation.

Commentaire : « Cet appareillage n'a pour vocation que de secourir une personne seule, victime d'un malaise. »

Question posée lors de cette réunion : « En cas d'intrusion étrangère malveillante sur un site, quel est son rôle ? Réponse : « elle n'a aucune fonction ».

Remarque a posteriori : est-on vraiment certain qu'une intrusion n'est pas envisageable sur le site du Raizet ? En effet, le portail qui tombe régulièrement en panne doit-être débrayé en attendant l'intervention de l'entreprise de maintenance. A partir de là, la protection du personnel de service n'est-elle pas menacée ? En métropole, plusieurs entreprises, pourtant protégées par un système de vidéo-surveillance ont été victimes d'intrusion et de vol.

#### **5. Les médecins de prévention.**

Le médecin de Guyane a visité le site, il n'a jamais envoyé le compte-rendu de sa visite.

Pour ce qui est du médecin de Martinique : le poste est vacant.

En Guadeloupe le médecin est « surbooké ».

Proposition de la Direction : trouver un médecin unique pour l'Aviation Civile et Météo-France qui gérerait les 3 sites. Commentaire « reste à trouver le médecin ».

#### **6. Remplacement de la main courante manuscrite par un système informatisé.**

D'après la Direction, le système de communication était devenu obsolète (et souvent illisible)

...